



Le Boutillon de la Mérine

N° 37 – Septembre - octobre 2014



La Mérine est revenue de vacances, et ramène dans son Boutillon de nombreux textes qui, je l'espère vont vous plaire : des histoires, des reportages, et bien entendu du patois saintongeais. Chers lecteurs, n'oubliez pas que ce « Boutillon de la mérine » est votre journal internet, et que nous attendons de votre part des textes pour l'alimenter. Dans ce numéro, c'est un *biton* d'Occitanie qui nous a écrit une très belle histoire horticole qui suscitera, je l'espère, des commentaires. Alors à vos plumes !

Et n'oubliez pas de consulter notre site internet : <http://journalboutillon.com/>.

Enfin nous comptons sur vous à la **fête du milla, le dimanche 28 septembre**, à Saint Césaire. A bientôt.

Pierre Péronneau

Le trottoir des cocus Maît' Piârre

Récemment Charly Grenon m'a envoyé un texte relatif à une femme de lettres oubliée en Saintonge : Héliodore Gallienne. Oubliée également du « Dictionnaire biographique » édité aux éditions du Croît vif sous la houlette de François Julien Labruyère. François, lors d'une réédition, ne l'oublie pas ! Nous vous parlerons de cette femme dans un prochain numéro du « Boutillon ».

Charly précise que, « dans les années 30, les bourgeois du quartier résidentiel du Bois d'amour à Saintes avaient une habitude estivale consistant à se promener sur le Cours National depuis la rue Alsace-Lorraine jusqu'aux quais de la Charente. Ils remontaient ensuite, faisaient cet aller et retour deux ou trois fois, puis rentraient chez eux ».

C'est ainsi qu'on pouvait y rencontrer Maître Héliodore, sa femme, et sa fille prénommée Gallienne.

Mais, ajoute Charly, « c'était toujours du même côté que l'on flânait, afin d'éviter le trottoir des cocus ».

Pour ceux qui connaissent Saintes, le Cours National se situe sur la rive gauche de la Charente. Il part du rond-point de l'ancienne Banque de France, et descend en pente douce jusqu'au fleuve. La rue Alsace-Lorraine, actuellement piétonne, débouche au milieu du Cours National, en face du Palais de Justice.

Les promeneurs suivaient donc le trottoir du côté impair, descendaient jusqu'à la Maison Universelle (actuellement Galeries Lafayette), et remontaient en plusieurs allers et retours jusqu'à la rue Alsace-Lorraine et même jusqu'au Gallia-Théâtre un peu plus haut.

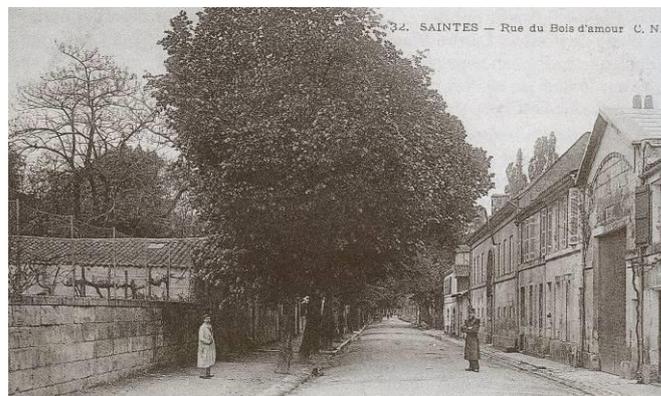
Le trottoir d'en face, côté pair, où se trouvaient notamment le garage Ardon et la grande poste, était délaissé. Est-ce pour cette raison qu'on l'appelait le « trottoir des cocus » ?

Charly précise qu'en réalité il n'a entendu cette expression qu'une seule fois, de la bouche de Jean-Claude Barbot, alors Président de l'Office de tourisme. Il parlait en connaissance de cause, puisque sa joaillerie (centenaire), actuellement disparue, se trouvait sur ce trottoir et constituait un des rares magasins du côté pair.

Charly ajoute que cette coutume de la navette pédestre entre le Gallia et le Pont Palissy est confirmée dans l'ouvrage collectif « Saintes et l'histoire de ses rues », édité en 1992 par la Société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime, carte postale à l'appui : « Le cours est une des plus belles artères de la ville. Sous le couvert de ses grands platanes il se prête, côté impair, au lèche-vitrine et à la flânerie. Les affaires se traitent surtout du côté pair, les banques y sont installées en majorité ».

En légende de l'illustration : « C'est peut-être à la Belle époque que les Saintais ont pris l'habitude de faire le cours ». Les rares boutiquiers du côté pair se sentaient donc délaissés, en quelque sorte « cocus ».

Il y a peut-être une autre explication. La rue du Bois d'Amour débouche sur le cours National du côté pair, en longeant ce qui était autrefois le Café de Paris, qui est devenu le magasin « Maisons du monde ».



La rue du Bois d'amour. A droite, un gendarme surveille la rue
Extrait de l'ouvrage « Saintes et l'histoire de ses rues ».



169. SAINTES – Cours National. Vue prise du café des Colonnes.

Il se racontait que dans cette rue bien nommée, sous les fraîches frondaisons, les amoureux se rencontraient, pour des amours qui n'étaient pas toujours légitimes, ce qui entraînait un accroissement du nombre de cocus.

Cette explication en vaut bien une autre !

Le festival de Poullignac Jhoëi

Jhe sons cheu nous au Festival de Poulligna !

Poullignac est un village petit par la taille avec ses 80 habitants, mais grand par l'énergie qu'il développe pour son festival patoisant, chaque dernier week-end de Juin.

Jean Pierre Filhon, l'a créé en 1991. Décédé depuis, le relais a été pris par Mireille Neeser, le Maire du village, et Corinne Semery, Responsable du Comité des Fêtes.



Poullignac est niché au milieu de jolis coteaux, au Sud-est du Département de la Charente, limite Dordogne. Pour un tel événement, avec quelquefois plus d'un millier de spectateurs dans la journée, il faut des organisateurs à la tête bien pensante et pleine de « peps ». Mais il faut également des mains et des bras bénévoles, une trentaine au total, recrutés sur place, et également dans les communes voisines. Il est à noter que parmi ces bénévoles une bonne dizaine sont des Anglo-Saxons devenus résidents permanents, et parfois encore plus épris de patrimoine et de patois local que les Saintongeais eux-mêmes.



De gauche à droite : Rabat l'égail, Birolut, Mireille Neeser, Jhustine et Nono saute palisse

Ce sont les « ladies » qui s'occupent de la déco.

Je vous donne le programme de ce Dimanche 29 juin 2014 :

- 11 h : messe,
- 12 h 30 : pause d'une plaque en mémoire des patoisants récemment disparus, dont notre ami Châgne dreit,
- 12 h 45 : repas charentais sous deux tivolis, avec bien entendu cochonnaille et moujhetes piates. *Jhe manquions de reun !*
- 14 h 15 : l'animateur Nono Saut'Palisse lance l'espectacle, avec des majorettes du cru, « Les Lapines de Poullignac ».

[Cliquez ici : lapines de Poullignac](#)

Et à partir de là, il n'y a pour ainsi dire plus d'arrêt jusqu'à 19 h.

Plus d'une douzaine de patoisants, et parmi eux des gros calibres, vont se relayer sur la scène : Pelouc, Mère Ernestine, Guenille de Bonde, Mounette, La Rosalie, Goul' à R'ssort, Jheantit d'la Vargne, Jhustine, Birolut, Rabat l'égail, Amuse Ballot, La Gassouillette, mais également Justine et ses musiciens, et Ughène 2 Gaules avec sa guitare rock.



Nono et les patoisants

Les sketches se succèdent, seulement entrecoupés par trois intermèdes historiques cossus, pleins d'humour, de couleur, très biens joués, par nos bénévoles quelquefois



même avec un fort accent shakespearien, et commentés par Colette La Narratrice. Cette année c'était les déboires de Louis XV et Louis XVI.

Comme chez nos grand-mères, en milieu d'après-midi, nous avons eu droit à un mijhot rafraîchissant : un bol, avec des fines tranches de pain, du sucre, de l'eau fraîche colorée avec un peu de rouge. *Tu parles qu'o l'é bon !*

Et puis, ce fut le tirage de la tombola, la traditionnelle remise



des jolies petites statuette appelées patates, les compliments, embrassades, et chants de clôture.

[Cliquez ici : jeunes à Poullignac](#)

Pour résumer ce Festival c'est, des plus de 80, des moins de 20, tous avec le même enthousiasme, l'humour au bord des lèvres, des tonnes de rire, de l'émotion avec l'évocation des disparus qui nous amusaient encore il y a peu, mais également du sérieux avec Mounette, appuyée par Jhustine, qui en a profité pour lancer et faire signer une pétition adressée à la Ministre de la Culture, afin que le patois saintongeais retrouve sa place en tant que langue de France.

Poullignac 2014 est bazit, vive Poullignac 2015 !

Évariste Poitevin, maréchal des logis

Maît' Piârre

(Article paru dans la revue du Cercle Généalogique de Saintonge de mars 2014)

J'ai retrouvé, dans les archives familiales, le livret militaire de mon grand-père Goulebenéze. C'est un document très précieux, car il donne des renseignements sur la partie de sa vie passée sous les drapeaux.

Né le 2 juillet 1877 à Burie, le jeune Evariste suivit sa scolarité à Burie puis au collège de Saintes. Ce collège, aujourd'hui démoli, était situé dans le Square André Maudet. Compte tenu de la réputation de cet établissement, les parents d'Évariste l'inscrivirent en classe de 8^{ème} comme externe, et suivirent sa scolarité de très près. Ils eurent raison, car l'enfant était doué, surtout en littérature française, et fut récompensé, chaque année, par des prix.

Lorsqu'il entra en classe de 4^{ème} Évariste fut inscrit comme interne. A partir de ce moment, peut-être en raison d'une surveillance parentale moins pressante, l'attitude du jeune homme changea. Il devint dissipé, commença à écrire des chansons pour la plus grande joie de ses condisciples, et laissa un peu de côté les études.

Un de ses professeurs, excédé, lui dit un jour : « Poitevin, vous ne ferez rien de bon dans la vie. D'ailleurs vos chansons sont stupides ».

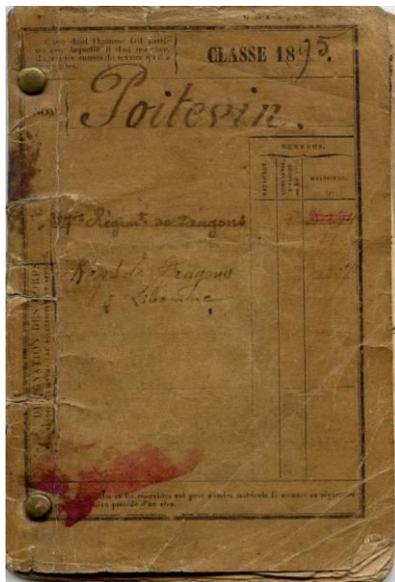
Et en 1894, lorsque les résultats du baccalauréat sont donnés, Évariste ne figure pas sur la liste. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir une excellente culture littéraire, ainsi que le prouvent par la suite les textes en français qu'il composera, dont le célèbre « Bonjour Saintonge ».

Cet échec ne devait pas le tracasser outre mesure, puisqu'il décida de ne pas retourner au collège. Pendant deux années, il profita de la fortune encore florissante de la maison Poitevin, et vécut la vie insouciant des jeunes hommes de bonne famille terrienne de cette époque : les fêtes, les promenades à cheval, et surtout la compagnie des jolies filles.

Faisant partie de la classe 1895, il était inscrit sur la liste de recrutement de l'année 1897 de la subdivision de Saintes.

Mais le 4 juin 1896, il signe un engagement volontaire de quatre années.

Prit-il la décision seul, ou fut-il poussé par son « paternel » qui commençait trouver que son fils prenait trop de bon temps ? Nul ne le sait.



Toujours est-il que le 5 juin 1896, il arrive au 27^{ème} régiment de dragons à Versailles où il est versé dans la cinquième compagnie.

Les dragons sont des combattants à cheval. Le jeune Évariste devait avoir fière allure, avec son uniforme, son casque et son sabre. Lui qui aimait les chevaux devait y prendre beaucoup de plaisir. Il suivit une formation militaire théorique et pratique : ordonnance à pied et à cheval, service intérieur, service de campagne, hippologie, manuel de tir, transport de troupes. Il eut droit également à des cours d'escrime. Le seul point négatif qui apparaît dans son livret militaire est le suivant : « ne sait pas nager ».

Il passa ainsi quatre années à Versailles. Le 20 juin 1897 il fut nommé brigadier, et le 28 novembre 1898 maréchal des logis. Certes il ne prit part à aucun combat. La guerre de 1870 était loin. Mais il y avait, dans toute la population, un sentiment de revanche, car la perte de l'Alsace et de la Lorraine constituait un traumatisme profond. Et l'on préparait les esprits à la guerre pour se venger des Allemands. Cela n'allait pas tarder et en 1914, nous le verrons, Évariste sera de nouveau mobilisé. En tout, il aura passé près de dix années sous les drapeaux.

Mais Versailles est près de Paris. Et à Paris il y a les cabarets de Montmartre. Les soirs de permission, c'est là où se retrouvent Évariste et ses amis militaires. Évariste fréquente les chansonniers, et lui-même n'hésite pas à chanter les chansons de Bruant ou de Delmet, ou celles qu'il crée, à la grande joie de ses amis. C'est certainement à cette époque qu'il prit le goût à la scène et qu'il lança sa carrière.

« Le soir, écrit-il, passé minuit, lorsqu'il ne reste plus que quelques noctambules, mes amis les traîneurs de sabre de Versailles me hissent sur une table, chez Bruant, et là je chante n'importe quoi, car le colonel a des bontés pour moi ».

C'est vrai que le colonel a des bontés pour lui. Le soir, quand Évariste n'est pas en vadrouille à Montmartre avec ses amis, il écrit des chansons, parfois critiques, sur la vie de quartier, qu'il chante au mess des sous-officiers, accompagné au piano par le fils du sculpteur Falguière. Le colonel, mis au courant certainement par un adjudant en manque d'humour, le fait appeler. Le pauvre croit qu'il aura droit à une punition, mais il n'en est rien. Il est surpris, car le colonel, mis au courant de ses talents, lui demande d'écrire des paroles sur les sonneries militaires réglementaires. Abasourdi par tant de gentillesse, il se sort habilement de cette corvée, et la cour de la caserne de Versailles retentira bientôt des couplets d'un sous-officier saintongeais.

De temps en temps, il vient en permission à Burie. Un soir, dans le train qui le ramène à Versailles, il compose une chanson, qui deviendra par la suite un succès : *Le vin bian*. Il l'envoya à Louis Brion (Lexis Chabouessa) qui dirigeait le journal patoisant « Le piaisit des Chérentes ». En recevant cette chanson, Louis Brion dit à son adjoint Jacquet d' Nieul : « Cette chanson, mon ami, elle a été composée par un maître. Et j'ajouterais un vieux maître ». Il ne se trompait que sur un point, il s'agissait d'un jeune maître, car celui qui deviendra Goulebenéze n'avait pas encore vingt ans. *Le vin bian, i vous r'met le thieur en piace, i vous rajheun'zit de vingt ans, et il est pu jholi dans n'in verre qu' les zeuils d'ine drôlesse de vingt ans.*

Le 4 juin 1900, quatre ans jour pour jour après son incorporation, il fut libéré de ses obligations militaires et regagna sa bonne ville de Burie.



Quand je dis qu'il fut libéré de ses obligations militaires, ce n'est pas tout à fait vrai : il fut versé dans la réserve de l'armée active, et dut accomplir des périodes militaires. Ainsi, entre le 7 août et le 2 septembre 1905, il accomplit une période d'exercices dans le 18^{ème} escadron du train des équipages.

A Burie, il reprit ses activités habituelles faites de plaisir et de joie de vivre. On pouvait le voir fréquemment sur son cheval, ou faisant le joli cœur avec de *jholies drôlesses*.

Mais, il faut le reconnaître, ce n'étaient pas ses seules activités. Il participait également aux travaux de la propriété, tout en commençant à donner des spectacles et à avoir une activité intellectuelle importante. Ainsi en décembre 1901, il fut l'un des créateurs du journal « Le Subiet » avec Lexis Chabouessa qui était devenu son ami. Et dans le premier numéro de ce journal patoisant parut la chanson du *vin bian*.

Son livret militaire nous donne un certain nombre de renseignements sur le jeune Évariste au moment de son incorporation. D'abord, il est indiqué qu'il sait lire, compter et écrire. Cela dut beaucoup l'amuser. Certes lire et écrire, pas de problème. Mais compter, c'est une chose qu'il n'a jamais su faire sa vie durant.

Sur le plan physique, ses cheveux et ses sourcils sont noirs, ses yeux sont roux, son nez est long (comme celui de notre bon roi François 1^{er}), sa bouche est moyenne, son menton rond et son visage ovale. Portait-il déjà la moustache ? Ce n'est pas indiqué, mais il est vrai que le port de la moustache n'était pas considéré comme une marque distinctive, car tous les hommes de cette époque étaient moustachus. Lui-même l'a portée pendant toute sa vie d'adulte, comme le prouvent les photos de jeunesse en ma possession.

Par contre, il ne mesurait qu'un mètre soixante-dix, ce qui m'a surpris car le souvenir que j'ai de lui est celui d'un homme grand. Mais il est vrai que je le voyais avec les yeux d'un enfant de huit à dix ans. Il était finalement de taille normale pour un homme de cette époque.

En 1913, avec l'appui d'Émile Combes, le père de Goulebenéze, Marc-Eugène Poitevin, prit la direction du nouvel Hospice départemental à Montlieu. Et le 11 juin 1914, à l'âge de 36 ans, Évariste se maria à Burie avec une jeune fille de 23 ans, Léoncia Picauron. Elle était enceinte de sept mois. Une fille, Suzanne, qui deviendra ma mère, naquit le 6 août 1914 à Montlieu. Et par décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, Évariste se retrouva, le 7 août, soit le lendemain de la naissance de sa fille, affecté au 15^{ème} régiment de dragons stationné à Libourne, comme maréchal des logis.

« Je porte, écrit-il à ses parents, une espèce de paletot, et un pantalon rouge comme les coquelicots de chez nous ». Il est affecté au dressage des chevaux que les américains envoyaient à l'armée française pour servir la cavalerie. Un jour, il vient en courant vers son capitaine et lui dit : « Mon capitaine, il y a une naissance au régiment ! ».

« Je porte, écrit-il à ses parents, une espèce de paletot, et un pantalon rouge comme les coquelicots de chez nous ». Il est affecté au dressage des chevaux que les américains envoyaient à l'armée française pour servir la cavalerie. Un jour, il vient en courant vers son capitaine et lui dit : « Mon capitaine, il y a une naissance au régiment ! ».

Comme il y avait deux jeunes femmes au secrétariat de la caserne, le capitaine demande étonné : « Laquelle des deux ? ». Devant le quiproquo, Évariste lui répond en riant : « Non, mon capitaine, c'est

d'une jument dont il s'agit ».

Éclat de rire du capitaine qui lui dit : « Poitevin, vous en ferez une chanson ». Ce qui fut fait, mais on ne l'a jamais retrouvée.

De temps en temps il vient en permission à Montlieu, voir son épouse, sa petite fille et ses parents. Une photo a été prise de cette époque. La petite Suzanne, qui doit avoir un an, montée sur un « coin breton », est entourée de sa mère et de son père avec l'habit militaire. Suzanne a raconté, dans ses souvenirs, les joies de voir son père venir en permission et jouer avec elle.



Elle m'a également raconté que vers la fin de la guerre, alors que son père était en garnison à Saumur, elle est allée lui rendre visite avec sa mère, et qu'elle prit peur en le voyant habillé en militaire, avec son sabre et son casque.

Durant les quatre années qu'il passa sous les drapeaux pendant la guerre, il fut affecté à plusieurs régiments,

toujours en tant que maréchal des logis : 1^{er} régiment d'artillerie en 1915, 6^{ème} régiment de chasseurs en 1916, 88^{ème} régiment d'infanterie territoriale, comme adjoint au chef de bataillon, en février 1918.

Durant toutes ces années on lui demanda surtout de remonter le moral des troupes, dans les casernes ou les hôpitaux militaires. Il avait acquis une certaine notoriété, car j'ai retrouvé, dans la maison de son fils Marc, une coupe qui, après nettoyage s'avéra être en argent, et



gravée en l'honneur de mon grand-père : « A Évariste Poitevin, le joyeux barde de la 18^{ème} territoriale, son capitaine G. Vannier ». Il était donc très apprécié par sa hiérarchie.

Pour cela, il était payé. Dans son livret militaire figure une souche de paiement datant d'avril 1918, lorsqu'il était maréchal des logis (équivalent de sergent) au 88^{ème} territorial : au total 218,65 francs ce qui équivaldrait, si mes calculs sont exacts, à environ 350 euros actuels.

Le 4 octobre 1918, il passa devant la commission de réforme de Chalons sur Marne, qui décida de le maintenir dans le service armé, à employer dans une arme à cheval. Lui qui devait rêver de regagner sa Saintonge natale et sa famille dut encore patienter un peu.

Ce n'est que le 27 janvier 1919 qu'il fut enfin démobilisé. Arrivé au dépôt du 24^{ème} RAC (Régiment d'Artillerie de Campagne), il fut autorisé à regagner Montlieu avec une indemnité de déplacement de six francs, versée généreusement par l'administration militaire.

Mais ce n'est que le 4 juin 1921 qu'il fut libéré définitivement du service militaire. Il put alors se consacrer pleinement à ce qu'il savait faire le mieux : écrire et chanter en patois saintongeais, pour le plus grand bonheur de ses contemporains.

Des histoires de vélos

Jhoël

Paulo et ses Vieux vélos de France

Quand on rencontre pour la première fois, Jean-Paul Dupont (alias Paulo pour les intimes), on voit tout de suite qu'il n'a pas les deux pieds sur la même pédale.

Encore un passionné, un mordu, lui c'est de la petite reine. L'expression petite reine viendrait d'une jeune reine néerlandaise Wilhelmine, souveraine en 1898, et déjà adepte du vélo, en son temps.



Jean-Paul, voit plusieurs raisons possibles à son intérêt pour le vélo : un papa grand pratiquant, lui-même cyclotouriste plus jeune, avalait les kilomètres, et peut être également son besoin d'évasion lié à son propre métier. En effet, il a exercé toute sa carrière en tant que gardien au Centre pénitencier de Saint Martin de Ré.



Il a commencé sa collection à l'âge de 45 ans. Il achète des vieux vélos dans les brocantes, ou par relations, les retape totalement, les revend, et devient en même temps un expert en vélocipèdes.

Son atelier de mécanique vélo est impressionnant, avec tous les accessoires et outils

adaptés à chacun.

Il possède aujourd'hui une collection superbe d'engins divers, ayant tous une parenté avec le vélo, en parfait état, qui vont de la draisienne (réplique d'un modèle de 1817), au vélo tout carbone Look K.G. équipe Auber Tour de France 2000, en passant par les tricycles, triplettes, grand bi de 1876, le vélo pliant modèle 1895 (21 kg) du Capitaine Gérard (photo ci-dessus), les vélos du premier tour de France en 1903, les transmissions par cardans, pignons...

Au global, il possède près de 60 vélos exposés, et une quarantaine de vélos de courses anciens destinés à la location pour le cinéma (type Les Cracks avec Bourvil), les feuilletons ...

Ses chouchous restent néanmoins les vélocipèdes de la fin du 19^{ème} siècle. Il participe à de grandes expositions, Munich, Eindhoven, Tour Montparnasse ... D'autres sont programmées pour le 2^{ème} semestre 2014 : Colomiers (31), St Siméon de Bressieux (38), Ganges (34) ...

Vous trouverez ci-après deux liens Internet actif qui vous permettent d'accéder à son site dédié, complet, structuré en plusieurs volets, et également à un grand panel des photos de toutes ses petites reines « Vieux vélos de France » :

[Vieux vélos de France 1](#)

[Vieux vélos de France 2](#)

Installé depuis sa retraite dans un petit village de la commune d'Ecoveux (17), Jean Paul, a une collection qui se déplace, et s'expose donc, à la demande :

- dans les centres commerciaux, culturels,
- lors d'expositions thématiques,
- pour des événements divers...

Vous voudriez une arrivée du tour de France 1903, avec une quinzaine de coureurs en moustaches, et maillots de l'époque, pas de problème, Jean Paul s'occupe de la mécanique, et sa femme Marie Françoise, des costumes, avec possibilité de choix dans les tailles.



Un contact : Jean Paul Dupont :
06 15 33 02 24 ou 05 46 74 07 74.

La grande guerre en vélo



Lors de la mobilisation du 2 Août 1914, mon grand père Raymond Egret a rejoint, à 20 ans, le 107^{ème} Régiment d'Infanterie caserne Saint Roch d'Angoulême avec le beau vélo qui lui avait été offert pour avoir réussi son Certificat d'Etudes Primaires, passé le 16 Juillet 1907. Lorsqu'il est arrivé, ils l'ont flêté, lui ont dit qu'il avait un beau vélo, et lui ont demandé de le garder avec lui pour partir sur le front de l'Est

quelques jours plus tard.

Et c'est comme cela, qu'il s'est retrouvé à faire la liaison en vélo, entre les bataillons, jusqu'à ce jour du 8 Septembre 1914, où à Chatelraoud (Marne), il reçut une balle de mitrailleuse allemande dans le genou. Il passa le reste de la guerre, trainé d'un hôpital à l'autre à travers toute la France.

La balle ne fut extraite que neuf mois plus tard, et bien entendu, il en garda la jambe raide. Il eut droit alors, comme nombre d'autres estropiés et gueules cassées de la grande guerre, à un emploi réservé dans les administrations. Lui, à son retour, est rentré aux ateliers SNCF de Saintes, car les métiers de vigneron, forgeron, maréchal ferrant ... étaient devenus trop fatigants pour lui.

Il a bien eu, une petite pension tout le reste de sa vie, mais son beau vélo, ne lui a jamais été remboursé par l'Etat Français. Si vous connaissez quelqu'un de bien placé, qui puisse faire quelque chose à ce sujet, SVP faites le moi savoir.

Sous la vieille margelle, la sueur

Jhustine

Ce texte que nous a remis Jhustine a été écrit par Jacques Baillarguet en janvier 2001. En voici des extraits, qui montrent la dureté de vie des artisans à l'époque.

Nous sommes en 1782, quelques années avant la Révolution Française. Jacques-Sébastien Dautriche, fils de Jacques-Daniel Dautriche et Marguerite Hillairet, naquit le 26 novembre 1750 à Saint-Jean d'Angély. Issu d'une riche famille angérienne (le grand-père était commissaire aux tailles et sergent royal), Jacques-Daniel est apparenté, par les Hillairet, aux ancêtres de Goulebenéze : Jean Poitevin (arrière arrière grand-père de Goulebenéze), ardent révolutionnaire angérien (président du Comité de sûreté publique) était marié avec Marie-Jeanne Hillairet, nièce de Marguerite.

Jacques-Sébastien Dautriche devint avocat en 1776. En 1790, il présida le tribunal du district de Saint-Jean d'Angély et en 1792 il fut élu député à la Convention. Il fut chargé d'inspecter les relais de poste dans l'Est de la France. Proche des Girondins, il ne vota pas la mort du Roi. Il siégea au Conseil des Anciens et à partir de 1800 il fut membre du tribunal d'appel de Poitiers. Il mourut à Saint-Jean d'Angély le 29 janvier 1830.

Jean Larue est un simple laboureur à bras, c'est-à-dire un paysan de la classe la plus pauvre. Une différence énorme de classe sociale qui, comme vous allez le voir, montre que le « riche » peut fixer ses conditions et que le « pauvre » n'a qu'à obéir.

Ce sont les deux protagonistes de cette affaire, dont voici l'histoire, extraite des minutes de Maître Roquet, notaire à saint-Jean d'Angély.

Maît' Piârre

Le 5 décembre 1782, Maître Jacques-Sébastien Dautriche traite avec Jean Larue, laboureur à bras demeurant le Pas Loubat, commune d'Asnières le piquage d'un puits dans la cour de sa maison rue des Religieuses (actuelle rue de l'Hôtel de ville) à l'endroit qu'il lui indiquera.

Jean Larue utilisera ses propres outils. Toutefois, pour les déblais, Maître Dautriche lui fournira un seau, un panier et des cordes, *qu'il devra bien ménager et remettre, en quelque état qu'ils soient, à la fin du travail.*

Le puits sera *picqué à soixante pieds de profondeur* (environ 20 mètres), *en ligne droite, bien perpendiculairement, et sans aucune caverne sur le côté.*

Le puits se terminera en *cul de chaudron* (fond concave) afin d'être entièrement *époisé*. Toutefois, si au-delà de cinquante pieds le puisatier trouve une *source forte et considérable au point de fournir une quantité d'eau suffisante ... même dans les grandes sécheresses et aridité de la terre*, il pourra arrêter de piquer. Il pourra exiger son paiement, mais en fournissant une caution solvable qui garantisse son engagement de continuer le percement jusqu'à soixante pieds si la source venait à tarir.

Après le percement du puits, quand il remontera à la surface, Jean Larue ne sera pas pour autant libéré. Il construira le corps du puits, la margelle, et descendra pour *recruser et enlever tous les décombres.*

Pour quel salaire ? Le mot salaire est peu utilisé à l'époque. On parle de récompense. Il est difficile d'évaluer le nombre d'heures nécessaire au creusement du puits.

Le puisatier est tributaire de la qualité du sous-sol, des infiltrations d'eau, des éboulements, des accidents et malaises éventuels.

Tout cela est source de retards, mais ce n'est pas l'affaire de Maître Dautriche. Rien de tout cela n'est pris en compte. Le contrat est forfaitaire et le puisatier doit s'y tenir, quoi qu'il arrive.

Et s'il *cesse ou abandonne le chantier pendant une journée ou plus ... il sera tenu de se faire remplacer par un ouvrier expert dans le métier.*

Alors pour quelle récompense ? Maître Dautriche lui *baillera une somme de cent cinquante livres, toutefois lorsque l'ouvrage sera venu à perfection.*

Il est impossible de faire des comparaisons avec les salaires actuels. Seules les rémunérations de l'époque permettent de fixer les bases d'une comparaison. Un ouvrier maçon ou charpentier gagnait à cette époque une livre par journée de travail. Un détail du contrat nous permet de penser qu'il en est de même pour Jean Larue.

Si pendant son absence il ne se fait pas remplacer, il lui en coûtera 30 sols par jour, soit une livre et demi. Compte tenu du rapport de force, gageons que la pénalité était supérieure au gain normal, que nous situons au niveau de une livre ou une livre cinq sols. La fixation du forfait de 150 livres, sans doute fort discutée à la baisse, correspond à 130 ou 150 journées de travail pénible et de risque.

Une autre condition du contrat nous montre l'extrême dénuement de ces travailleurs manuels qui n'avaient pas le moindre sou de trésorerie.

Mais comme ledit Larue a besoin de vivre ... il prendra chez tout boulanger la quantité de pain nécessaire à sa consommation et celle des ouvriers ... sur des billets qui seront souscrits par ledit Sieur Dautriche qui les retiendra sur sa rémunération finale.

Espérons, sans certitude, qu'il accompagnait son pain de quelque « fricot », morceau de lard ou de fromage apporté de chez lui. Et il en était de même pour le cabaretier qui le logeait et le maréchal qui « rebouillait » son pic. Le texte ne parle pas de boisson, mais gageons que la pénibilité du travail devait trouver quelque compensation de ce côté.

L'évocation de ce travail pénible et combien dangereux est aussi à prendre en compte dans l'évocation du passé. C'est sans doute une raison supplémentaire pour sauvegarder ces humbles vestiges de la vie quotidienne.

Ine cagouille au sein du Boutillon ...



O-l é le webmaster qu'a trouvé thièle photo. In chéti drôle, jh' vous en réponds !

É-t-ou pas mignon ?

La cagouille, l'emblème de nou' pays. A-l é coum' nous aûte, a-l aime thyeû qu'é beau ... et bon !

O n'en a, dans le coumité de rédaction, qu'avant dit qu'i veuriant beun éte à sa piace ! Teurtous des chétis, zeû tou !

Sauf moé, beun entendu !

Maît' Piârre

Un acte de brigandage à Lorgère en 1796

Article de Jean-Pierre Sérís, reportage de Noëléon

La Révolution vit malheureusement – peut-être par suite du rapide bouleversement social – se multiplier dans toute la France, de véritables bandes armées de malfaiteurs, dont les exploits terrorisèrent les petits bourgs, les villages et surtout les fermes isolées.

Les brigands s'étaient mis à piller et à ravager le pays. On leur avait donné, ou bien ils avaient pris le nom de "chauffeurs", à cause de l'habitude qu'ils avaient de chauffer les pieds de leurs victimes à un feu ardent pour en obtenir la désignation du lieu où était caché leur argent.

Ce fut dans le district de Cognac, avec ses bois épais, la Commune de Saint André de Cognac, et aussi sur Saint Sauvant. Les archives publiques gardent le souvenir des terribles chauffeurs qui, durant le premier trimestre 1796 (an IV du nouveau calendrier), firent 3 ou 4 apparitions nocturnes chez de nombreux habitants.

La bande se recrutait essentiellement de repris de justice, de déserteurs, de vagabonds de toutes sortes ; les mendiants même, vieillards, femmes ou enfants, étaient utilisés dans cette ténébreuse association, comme instruments d'espionnage.

La plupart du temps, ces brigands battaient le pays par troupes de 5 ou 6, évitant les grands centres de population, attaquant de préférence les habitations isolées, où ils se présentaient la nuit, quelquefois même déguisés.

Quoique dépourvus d'instruction, ils se paraient parfois de riches habits, montés sur de beaux chevaux. Ils exploraient le pays en plein jour, et ne manquaient pas de lieux de refuge, même au sein de la ville de Cognac, pour se soustraire aux recherches.

Certains individus, vivant modestement et assez bien famés, recelaient le produit de leurs vols et leur en remettaient le montant, après avoir retenu la part qui leur revenait. Ceux-ci portaient le nom de "Francs". Il y en avait partout...

Pourtant les pillages, les incendies, les crimes se multipliaient. Les gens de bien, frappés dans l'ombre par une main invisible, laissaient le pays dans l'épouvante. Côté Nord-Est de Saint André, les fermes voisines de la Commanderie Préziers, où se trouvait un moulin à eau, et le domaine de Lorgère, furent les premiers lieux visités par les brigands.

L'émotion fut grande dans tout le pays. Elle commençait à peine à se calmer, lorsqu'un soir du mois de février, par une nuit très noire, 8 brigands tentèrent un nouveau coup au village de Lorgère, dans une maison habitée par une vieille dame (Mme Duchatel) et par quelques domestiques. Ils réussirent à s'introduire comme des amis de la maison, et se jetèrent sur l'un des domestiques pour l'empêcher de crier ; mais il fit si bien qu'il leur échappa, en franchissant murs et jardins d'une course rapide, se dirigea au village de Pidou, puis à Saint Sauvant, pour prévenir les habitants.

Les autres brigands s'élançèrent par la porte qui avait été ouverte, et d'un bond se trouvèrent dans la cuisine en face de la vieille dame, d'une servante et d'une petite fillette de onze ans, qui se tenaient devant le feu, avec trois scieurs de long employés pour quelques jours à la maison. Les brigands déchargèrent leurs pistolets sur ces malheureux qui tombèrent sans vie sur le carreau. Quant à la maîtresse de maison, la balle lui enleva une mèche de cheveux, mais ne lui fit aucun mal.

Se jetant sur elle avec violence, ils la sommèrent de livrer son argent; comme elle s'y refusait, disant qu'elle n'en avait pas, ils lui ôtèrent ses bas et lui approchèrent les pieds du feu.

Ce supplice lui arrachant des cris de douleur, elle leur donna ses clefs; ils ouvrirent l'armoire et prirent une assez forte somme ainsi que des bijoux. Puis ils déguerpirent et coururent à leurs chevaux qu'ils avaient attachés dans le bois.

Cependant, une fois échappé de leurs mains, le domestique avait couru à Saint Sauvant et donné l'éveil. On avait sonné le tocsin et, chacun armé à sa façon, s'était mis à courir vers Lorgère. Les brigands s'étaient enfuis ; mais quel spectacle ! Trois hommes morts, trois femmes garrottées et folles de terreur, la maison bouleversée. On ramassa une corde et un couteau que les brigands avaient laissés sur place.

La Justice faisait les perquisitions les plus minutieuses et rien ne se découvrait, quand tout-à-coup on apprend que quelques jours après, plusieurs individus se sont présentés au moulin de Préziers pour y commettre de nouveaux crimes, dans les mêmes circonstances qu'à Lorgère. Après avoir assommé les patrons et les domestiques, les brigands s'emparèrent de l'argent et de divers objets précieux. Puis ils se sauvèrent.

La Justice put enfin sévir. Trois des brigands furent arrêtés. L'un des chevaux, qui avait été attaché dans un bois proche, s'était échappé, parti sans cavalier, et vint droit à l'auberge du "Franc" à Cognac. Cet incident amena la découverte de toute l'affaire.

L'information a relevé tous ces faits. Les trois "chauffeurs" et le cabaretier de la rue des Cordeliers furent condamnés par la Cour Criminelle du département de la Charente à 20 ans de galères. Débarrassée des brigands, la région retrouva son calme.

*o*o*o*

Le Domaine de Lorgère est situé à 2 kms du bourg de St Sauvant sur la route de Louzac-Chérac. Il s'agit d'une



seigneurie remontant à 1083. Les bâtiments d'habitation ont été transformés et rénovés au XVème siècle d'abord, puis au XVIIIème siècle. Nous remarquons une belle balustrade

Renaissance en façade, avec escalier de pierre en saillie sur deux faces, formant perron. Près de là, serpente un joli ruisseau le « Pidou » suivant la route vers St Sauvant.

A l'époque de la Révolution, et pendant quelques années, cette propriété appartenait à Madame DUCHATEL qui demeurait dans cet important logis. Il y a quelques années, une pièce de théâtre a été tirée de ces événements, interprétée par le Foyer rural de St Sauvant sous la direction de Dominique Biton. Le hameau de 'Pied rôti' dans la commune de St Bris des Bois devrait-il son nom à ces événements ? Aucun document d'archives ne le mentionne.

Ce récit a été relevé et narré par Jean Pierre SERIS – Maire Honoraire de St Sauvant.

Adapté pour le « Boutillon » par Noëléon.

Mes trois sœurs

Dominique Lebarbier

Domminique Lebarbier, fidèle lecteur du Boutillon, habite dans la région toulousaine. Né de parents saintongeais, il a passé une grande partie de son enfance en Saintonge et dans le marais poitevin, quand il était in *jhène biton*.

Il nous fait part de son expérience horticole, en nous présentant son « jardin des trois sœurs ». Je précise que ce jardin, qu'il a concocté avec des produits locaux, peut très bien être réalisé chez nous en Saintonge.

Il nous a également adressé une recette de cassoulet, élaborée par son épouse. Je sais bien que ce n'est pas un plat de chez nous, mais c'est tellement bon ! Je vais tester (avec des monjhettes de Pont l'Abbé si je ne trouve pas de haricots d'Occitanie), et peut-être que nous vous donnerons cette recette dans le prochain Boutillon !

En attendant, prenez vos bêches, vos fourches, et amusez-vous.

Maït' Piârre



Nous habitons avec mon épouse une petite région appelée le Lauragais au pied de la Montagne Noire, à l'est de la métropole toulousaine et à 10 km au nord de Castelnaudary.

Je vous parle de Castelnaudary car, en plus d'être une adorable bourgade au bord du canal de midi, sa particularité est bien sûr d'être la capitale mondiale du cassoulet depuis la guerre de cent ans.

Qui dit cassoulet, dit bien sûr haricot. Mais quel haricot, le débat est ouvert. Entre le **paimpol**, la **mojhette plate** comme ils disent en Saintonge, le **coco**, le **lingot**, le **michelet** ou le **tarbais** lequel choisir ?

Les spécialistes s'accordent à dire que le meilleur, pour élaborer ce fleuron gastronomique du sud-ouest, reste le tarbais. Sa production est confidentielle mais est bien connue des paysans du Béarn qui se réservent quelques ares sans traitement Monsanto dans leurs champs de maïs pour semer ce dicotylédon qui se sert de la tige du maïs comme tuteur.

Disposant de quelques arpents de terrain et désireux de produire moi-même la matière première permettant à mon épouse de me concocter quelques bonnes cassoles (plat à cassoulet qui a donné son nom à ce dernier) de ce plat béni, je me suis donc mis en quête d'informations sur la culture de ce haricot.

Après quelques recherches sur la toile je me suis aperçu que le haricot est une plante importée d'Amérique centrale au XVIème, le cassoulet étant élaboré au préalable avec des fèves.

Et c'est alors que je suis tombé sur une très vieille technique amérindienne dénommée « Les Trois Sœurs » qui consiste à semer dans un même espace du maïs, des haricots et des courges.

Ces trois plantes complémentaires s'apportent mutuellement des effets bénéfiques. En effet les racines du haricot apportent au maïs et aux courges l'azote dont ils sont friands, le maïs sert de tuteur au haricot et les cucurbitacées font un couvre-sol empêchant les mauvaises herbes de se développer et gardant l'humidité du sol, limitant ainsi les arrosages.

Les hasards de la génétique, les approximations de la méthode Ogino et l'amour que se portaient mes parents trop vite disparus m'ont donné trois sœurs. Deux ainées et une petite sœur. Il m'est donc apparu évident que cette technique était pour moi.

Des amis italiens me fournissent quelques épis de maïs que l'on se passe sous le manteau dans les vallées du Piémont, mais qui n'ont jamais connu les laboratoires de l'Inra ou les manipulateurs des laboratoires américains. La mission est de multiplier cette semence afin de préserver la souche.

Je contacte le conservatoire du haricot tarbais qui, moyennant quelques euros, me fournit les paquets de graines de semences sélectionnées et je récupère dans la grande boîte métallique où mon épouse conserve précieusement ses semences d'une année sur l'autre, différentes graines de courges dont j'apprécie les soupes et les purées l'hiver venu.

Après un labour léger d'automne et un motobinage printanier j'ai donc semé mes trois consœurs dans mon carré de jardin. 1 grain de maïs tous les 30cm accompagné de 2 graines de haricot. Ceci répété sur 7 rangées espacées de 60cm et entre chaque rangée quelques graines de potimarron, butternut, citrouille...



Aujourd'hui les maïs sont à hauteur d'homme, les haricots lancent leurs rames tout autour et les courges après avoir recouvert les espaces entre les tiges se lancent à l'assaut du pré alentour.

Je pense que l'année prochaine j'espacerais un peu les semis car cela semble un peu touffu. Nous verrons à la récolte fin août ce qu'il en est.

Bien sûr le parallèle avec mes propres sœurs est tentant. Ces trois plantes s'apportent les unes aux autres, mais également luttent pour gagner leur place dans cette fratrie agricole, elles se cherchent, s'enlacent, s'étouffent, s'ignorent, s'échappent puis reviennent mais au bout du compte elles s'aiment.

Enfin, il y a quelques jours, en arrivant un matin, trônant au milieu de cette famille végétale je découvre un magnifique tournesol, apporté là par quelques passereaux facétieux.

Ma fausse modestie m'interdit de m'attribuer ce symbole... mais quand même ...

Le grand frère veille.

Des nouvelles daû pays

Les canons de l'Hermione

Le Groupe Aunis et Saintonge saisit le boulet au bond

Jeudi 19 Juin 2014, le dernier des 32 canons qui doivent être installés sur l'Hermione fait un stop à Saintes. Fabriqué dans une fonderie à Ruelle, et aidé en cela par l'association « Route des Tonneaux et Canons », ce dernier canon va privilégier, comme en 1779, la descente en gabarres sur le beau fleuve Charente, via les ports d'Angoulême et Cognac plutôt que d'emprunter la classique route terrestre jusqu'à Rochefort.

Le Groupe Folklorique Aunis et Saintonge a été associé à cet événement.

C'est ainsi qu'après avoir accompagné le canon sur quelques brasses du Port de La Rousselle à l'arc de triomphe, le Groupe, musique en tête et costumé comme il se doit, a fait son spectacle avec des chants marins et des danses charentaises, auxquelles étaient associées les petites cagouilles.

Temps et ambiance superbes. Ecoutez et regardez :

[Aunis-Saintonge/Hermione](#)

Jhoël

Des artistes-peintres à Fontdouce

L'abbaye de Fontdouce est un lieu chargé d'histoire qu'il faut absolument visiter lorsqu'on vient en Saintonge. Fondée en 1111 par Guillaume de Conchamp, entre Burie et Saint-Bris des Bois, elle garde encore le souvenir d'Aliénor d'Aquitaine.

C'est ce lieu ancien que les deux artistes-peintres

Dominique

Brochard et **Georges Pons** ont choisi pour exposer leurs œuvres.

Un public nombreux assista au vernissage le 11 juillet 2014.

Il faut dire que Dominique

Brochard (photo ci-dessus) connaît bien l'endroit, car il y exposa à plusieurs reprises au cours de ces dernières années.

Ceux qui le connaissent, et qui avaient apprécié ses « nuages sur Cordouan » puis ses « verticales boisées », ont été enthousiasmés par le nouveau thème abordé dans ses tableaux : « Au large des rigoles de Saint-Sauvant ».



Et Dominique raconte : « En janvier 2013, en sortant du sympathique bistrot Le Saint Sylvain, ma récréation du mardi, un rayon de soleil sur la chaussée âgée attire mon

regard assoiffé ... J'ai trouvé ! Les pavés, le goudron, le béton lavé, les joints, le caniveau, les rigoles, la pierre et ses éclats, des visages profilés ...».

Dominique Brochard confirme son grand talent. C'est un véritable coup de cœur, une harmonie de couleurs. Chapeau l'artiste !

Georges Pons a un style complètement différent de celui de Brochard, mais tout aussi intéressant. Sa première



exposition remonte aux années 60 en Alsace, puis il travaille en Italie avec différents peintres de la Ligure. Installé à Saintes depuis 2002, il y ouvre en 2010 l'atelier Sidelio, un espace de rencontre et de partage

pour les peintres et les amateurs d'art, et l'occasion de gravir quelques marches dans la recherche de la technique picturale.

Bravo aux deux artistes et merci à l'Abbaye de Fontdouce d'avoir permis cette exposition.

Maït' Piärre

Défilé du 14 juillet à Saintes

Enfin un défilé digne de ce nom. Les 42èmes jeux santons se sont déroulés en juillet 2014, autour de la musique et des danses du monde entier. Une ouverture de la Saintonge sur le monde qui aurait fait plaisir à Goulebenéze, lui qui, tout en restant attaché à son pays natal, était « citoyen du monde ».

Et les groupes colorés venant de Russie, de Macédoine, de Chine, de Martinique, d'Écosse, de Slovénie et d'ailleurs ont défilé, derrière les militaires, les sapeurs pompiers et le groupe Aunis-Saintonge. Toutes les parties prenantes ont enfin pu se mettre d'accord, et pour la première fois depuis bien longtemps, les Saintais ont pu apprécier un défilé original où chaque groupe, précédé d'une vieille voiture, a donné aux nombreux spectateurs un aperçu de ses danses et de sa musique.

Film sur le défilé : [14-juillet-2014-a-saintes](#)

Portes ouvertes du cognac et du pineau

Une visite chez Michel Drouet à Coulonges (à côté de Pérignac et Pons) les 9 et 10 août. *Thyeû biton, o'l ét in houme conséquent !*



Pensez donc, ses produits, que ce soit le cognac ou le pineau, n'arrêtent pas d'être primés. Pour son pineau blanc, une médaille d'or et deux médailles d'argent. Pour le cognac VSOP, une médaille d'or

décernée par les anglais : l'International Spirit Challenge à Londres. Quant au XO, quatre médailles d'or, dont celle de l'International Spirit Challenge en 2013, et celle du Concours général agricole en 2014.

Michel est un habitué des portes ouvertes, avec le concours de Françoise Barbin-Lécrevisse, qui propose aux visiteurs quelques unes de ses recettes. L'accueil est souriant, chaleureux, et Michel cause patois naturellement.

Michel, continue à nous régaler avec ton *cougnat* et ton pineau, tu fais honneur à la Saintonge.

La rubrique à Charly Charly Grenon

Charly reprend l'histoire des rameaux et des cornuelles, dont nous avons parlé dans nos deux précédents numéros. Voici les éléments complémentaires qu'il nous apporte.

Il n'y a depuis longtemps plus aucun doute possible. Pignes et canaules (ou cornuelles du côté de Villebois Lavalette) constituent une survivance des rites antérieurs à l'arrivée du Christianisme. Un bronze ithyphallique (pénis droit pour ceux qui ont fait du grec) fut trouvé en 1926 dans les vestiges de l'église de Pont l'Abbé d'Arnoult.



J'ai consacré de nombreux articles sur ce sujet, dont le plus récent est paru dans Aguiaine (Sefco) du dernier trimestre 2013 : « Une succession de cultes différents sur un même site : l'exemple de Pont l'Abbé d'Arnoult ».

Rappelons que j'avais publié dans Aguiaine du du dernier trimestre 1976 une étude de Régis Névéol sur « Les souterrains aménagés en Saintonge méridionale ». L'auteur s'était attardé sur celui, triglodytique, situé sous l'église de Saint Maurice de Laurençanne. Il s'agit d'une retraite d'initiation vouée à différents cultes païens au symbolisme évident.

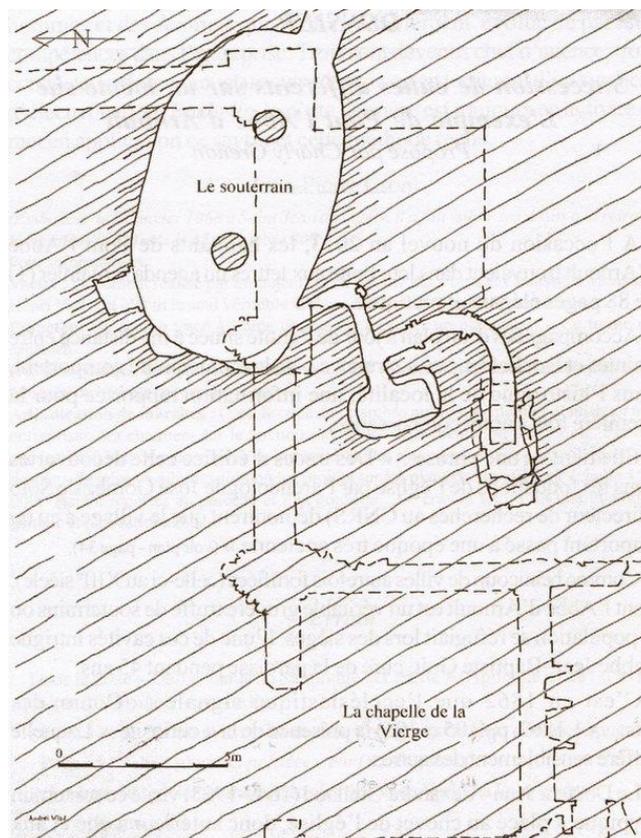
Les aménagements du type « goulot », étroit boyau faisant communiquer deux salles, évoquent le vagin, et le fait de s'y glisser une renaissance spirituelle. Idée appuyée sur la présence d'un squelette d'enfant dans un goulot, entre autres.

D'autres éléments, tels la construction de souterrains dans un puits, la récupération d'eau dans des rigoles pour former des « lavoirs souterrains », argumentent. Ce symbolisme féminin monumental est complété par la présence du masculin sous forme de mobilier : disposition d'un phallus en pierre dans un goulot, galets ovoïdes importés, blocage d'une pierre lancéolée au sommet d'une voûte, d'une pierre sphérique dans une paroi, symbole solaire sur céramique ... le tout mis en évidence.

Situation et complexe rupestre analogue à Pont l'Abbé, où seul Jacques Lamare avait pressenti que « nos ancêtres gaulois durent adorer quelque Priape ». L'ensemble est très comparable à celui de Saint Maurice de Laurençanne, sous l'église, dans les fondations de laquelle l'archéologue charentais José Gomez de Soto, directeur de recherches au CRNS, a découvert récemment des traces d'édifice celte auquel succéda un temple romain, puis l'église catholique. Il en résulte que l'histoire est à réécrire entièrement, en particulier celle des civilisations agricoles, dites païennes (d'où vient également le mot païs, paysan), très inspirées par les forces de la Nature, et notamment la Terre, mère de toute chose.

Cela se situait bien en-deçà et signifiait bien au-delà de la constatation coquine d'aujourd'hui, à l'égard des p'tits gâteaux en question.

Il est vraisemblable qu'à l'origine, lorsque la pigne était enfilée dans le trou central de la canaule, on ait disposé de la mousse autour, selon la vieille locution : « O-l é coum' l'oziâ béliougousse, qui fait son nid dans la mousse ». Ailleurs on parlait de « l'oiseau beligou, qui n'a qu'un œil au bout du cou ».



Souterrain sous l'église de Pont l'Abbé
(Aguiaine octobre-novembre-décembre 2013)

Mais lorsque la religion catholique s'est implantée, une touffe de buis a remplacé « thieû ramijhau », comme le qualifie Goulebenéze dans son histoire du « temps des fauches ».

De nos jours, seule la canaule ou cornuelle n'a pas trop souffert de la fantaisie boulangère. Il n'en est pas de même de la pigne. La plupart du temps elle est déformée, méconnaissable, au prétexte sans doute d'on ne sait quelle pudibonderie.

Personnellement, ce qui me sidère, c'est qu'une tradition issue directement des pratiques polythéistes de nos sociétés primaires ait, malgré les avatars (au sens de transformations), survécu plus de deux mille ans, en dépit de la concurrence de la religion monothéiste d'une part, et par ailleurs de la gaudriole de notre esprit rabelaisien qui, du reste, a pu contribuer à la pérenniser.

Qui plus est, son symbolisme a pu s'exercer au sein même de l'église chrétienne, qui en prend en quelque sorte le relais ... malgré elle, ne pouvant l'éradiquer tellement elle était ancrée dans les croyances populaires.

Il est indéniable, en effet, que les divinités devinrent des saints, et les célébrations païennes des fêtes chrétiennes. Tout cela est, aujourd'hui, archi-démonstré.

Soyons heureux qu'une coutume aussi réjouissante et semblablement savoureuse ait traversé vingt siècles et, peut-être les années de nourrice, « peur nous éjhozeler les papilles ».

Et agissons pour qu'on leur restitue les formes qui doivent être les leurs. « Chéti é qui daû maû zi vouet ».

Thieûques dates à r'teni

Fête du milla le dimanche 28 septembre à Saint-Césaire.



A midi, pic-nic, o faut am'ner son boutillon, mais si vous avez souét, o-l a c' qu'o faut cheu Corine à la Maison de pays. Elle fait même d'excellentes tartines. Inscrivez-vous pour le **concours de milla** : 05 46 90 49 00. Corine Pioffet vous attend. Des jeux pour les drôles et zeû parents, et **à partir**

de 15 heures spectacle patoisant.

Venez nombreux, et la veille, à Matha, allez voir le fi à Feurnand !

Domique Porcheron, « Le fi à Feurnand » : Je ne vous ai pas tout dit « L'aut' coté »

C'est un spectacle conté et chanté. Dominique seul sur scène pendant 1h 45 environ.

Firmin Compagnon naïssut à St Jhean d'Anghélique et originaire de la coumune de Buffeajhasse daû coûté d' Matha vient vous faire partager ses souvenirs d'enfance et ceux de ses parents, tous deux paysans charentais, enfin, pas tout à fait. La seule saintongaise de la famille, Firmin ne l'a jamais connue autrement qu'en photo, c'est sa grand mère maternelle : Rachaël.



En vous rendant à ce spectacle, vous aussi, vous allez voyager dans l'univers de votre enfance et pas de doute, rires, souvenirs, larmes et émotions seront au rendez-vous. Venez faire partie de la famille Compagnon et découvrez Armand et sa Jharmaine, Sidonie et son biâ galant, la mère Bara et son balaçon, Arness Mirôla et son

cheun, ...

- à Matha Complexe sportif samedi 27 septembre à 20h30 et dimanche 28 septembre 2014 à 15h30.

- à Saint-Jean d'Angély salle Aliénor d'Aquitaine dimanche 9 novembre 2014

- à Haimps le samedi 25 janvier 2015 salle des fêtes

Voir l'affiche page suivante.

Réunions de Antenne Nature Loisirs et Patrimoine (ANLP)

Michel Adam nous informe :

Voici deux événements organisés par ANLP :

• Les 20 et 21 septembre pour les Journées du Patrimoine, à la médiathèque de Cherves-Richemont, à l'occasion de la parution du Livret d'ANLP n°7 *Cuisine et vie paysanne en vallée de l'Antenne au début du XXè siècle*.

de 10h à 18h le samedi et le dimanche

• réunion générale d'ANLP à Louzac le 15 octobre de 18h à 20h ; ouverte à tous.

Le groupe folklorique des Efouraigneas

Karine Machefert nous informe :

dimanche 7 septembre: participation du groupe à la fête des grands livres à Epargnes.

dimanche 21 septembre : exposition à l'occasion du patrimoine: les enfants de la naissance à la grande communion (salle polyvalente de Semussac).

dimanche 9 novembre : grand spectacle folklorique à Semussac à 15h avec folklore saintongais et des Sables d'Olonne.



Pierre Dumousseau nous informe :

J'ai à signaler comme activités-spectacles:

Le "Jacques Brel" au CAREL de Royan le **mercredi 1er octobre** à 20h30.

Le spectacle "Démon et Merveilles, Vents et Marées" le **samedi 18 octobre**, à 20h30, à Longèves (à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle des fêtes); et à

nouveau le "Jacques Brel" à la salle des fêtes de Sablonceaux, à 20h30, le **samedi 29 novembre**.

C'est tout pour le moment dans la région.

Il y aura aussi des animations contées quotidiennes pendant le Salon du livre de La Rochelle, les **5, 6, 7 décembre**... mais il y aura peut-être un nouveau numéro du Boutillon d'ici là.

Balades romanes et gourmandes, avec guide conférencier.

Gratuit. Rendez-vous à 14 h 30 devant les églises.

6 septembre : Saint Simon de Pellouaille

13 septembre : Saint Césaire (village des Bujoliers)

27 septembre : Saint Georges des Coteaux

4 octobre : circuit architectural et lumières aux églises de Plassay et Sainte Radegonde et l'abbaye de Trizay.

www.facebook.com/Animations.en.Saintonge.Romane

Paillou des vendanges a Antezant la Chapelle

- Organisation : les ami(e)s de "LA COMPAGNIE DU CLAIR DE LUNE" et du "FOYER RURAL" -

DIMANCHE 19 OCTOBRE A 12 H 30 - Salle Polyvalente -

- Repas charentais animé par NONO SAUTE PALISSE avec ses histoires et contes en patois

PIECE DE THEATRE EN PATOIS

CHANTS

PRIX : 22 EUROS

PLACES LIMITEES – PAIEMENT PAR CHEQUE à l'ordre du FOYER RURAL ANTEZANT -

à adresser AVANT LE 1ER OCTOBRE 2014 à :

M. JAUNAS

12, rue de Meschinot

17400 ANTEZANT LA CHAPELLE

(tel : 05.46.32.44.38.)

Maison de l'histoire du Protestantisme français

Exposition de coiffes d'Aunis et de saintonge, du 15 juillet au 30 septembre, à **Etaules**, au Temple, rue de la Granderie.

Ouvert tous les jours de 15 h à 19 h.

Groupe Aunis-Saintonge

6/7 sept : participation au week-end des associations à Saintes

13 sept : 14h/15h animation pour la Croix Rouge, place Emile combes à Saintes

20/21 sept : journées du patrimoine : portes ouvertes de la maison du folklore de 10h à 19h, avec démonstration d'amidonage, tuyautage de coiffes. Patois pour les enfants.

11 oct : 21h assemblée générale du groupe folklorique

25 oct : Merpins (16) repas charentais, renseignements au

05 46 92 66 48

9 nov : Dunes (82340) animation fête locale (à confirmer)

10 déc : le père Noël en visite à la maison du folklore à partir de 14h30

Spectacle au Jardin de Gabriel les 13 et 21 septembre (voir page suivante)



**Secrets et Mystères
du Jardin de Gabriel**
Conte & chansons avec Jérôme Berthelot
clarinette : Isabelle Rique-Lurbet
Proposé par "Les Amis du Jardin de Gabriel"
Samedi 13 septembre à 19h
dimanche 21 septembre à 19h
au "Jardin de Gabriel", lieu-dit chez Audebert,
D129 (route Aulnay-Saintes), commune de Nantillé.

Secrets et Mystères du Jardin de Gabriel

Hommage à Gabriel Albert, organisé par
l'association "Les Amis du Jardin de Gabriel"

Evocation en mots et en chansons de Gabriel Albert, habitant de Nantillé, menuisier, qui la retraite venue se fit sculpteur et transforma son jardin en cité idéale abritant plus de 400 personnages dont beaucoup peuvent être identifiés et sont de grandes figures illustrant leur époque tandis que d'autres demeurent des énigmes, nées de la fantaisie et du désir de Gabriel.

Sans formation artistique, il composa seul cet univers "naïf" dont les créatures, puisées aux sources de l'art populaire ou sacré, aux illustrations des magazines, à la vie rurale, aux contes de l'enfance ou à de tendres évocations féminines, témoignent d'un besoin prodigieux de faire, de construire, d'inventer.

Floraison fantastique de présences, le Jardin de Gabriel est une invitation à franchir une frontière vers un monde en quête de douceur, d'innocence, de beauté.

"Lieu magique où se côtoient rêve et réalité, personnages animés et inanimés, le Jardin de Gabriel est véritablement un lieu de poésie."

L'ange à la clarinette : Isabelle Rique-Lurbet

Le conteur : Jérôme Berthelot

Le spectacle a lieu au "Jardin de Gabriel", lieu-dit chez Audebert, le long de la D129 (route Aulnay-Saintes), commune de Nantillé.

Samedi 13 et dimanche 21 septembre à 19h00

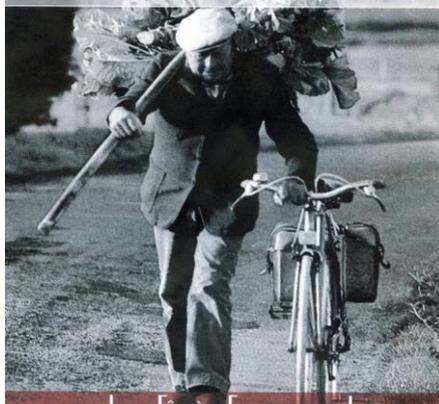
Entrée : 10 euros. Réservations recommandées :

Office de tourisme de Saintonge Dorée : tél. 05 46 32 04 72



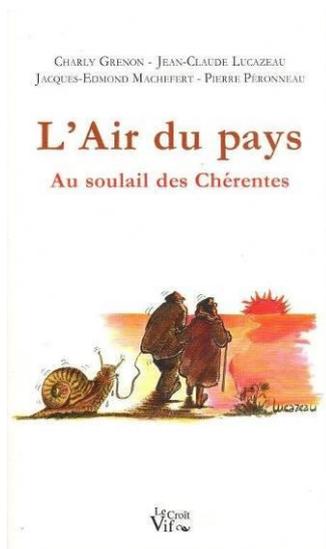
Avec le soutien de la commune de Nantillé

Je ne vois ai pas tout dit
" L'aut côté "



Le fi à Feumond
samedi 27 septembre 2015 à Malla salle complexe associatif
dimanche 28 septembre 15h30 à Malla salle complexe associatif
dimanche 9 novembre 15h00 à St Jean d'Angely salle d'equitation
samedi 21 janvier 2015 20h30 à Nampsis salle club fêtes

Prix du livre régional 2014



La Société des Auteurs du Poitou Charentes décernera le Prix Langue Régionale 2014 aux auteurs Charly Grenon, Jean-Claude Lucazeau, Jacques-Edmond Machefert et Pierre Péronneau pour leur ouvrage "L'AIR DU PAYS AU SOULAIL DES CHERENTES" des Editions Le Croix Vif. Le Prix sera remis le 21 Septembre à Vicq sur Gartempe (86) lors de la Journée du Patrimoine. (cf site internet SAPC).

C'est le Président du Jury, Mathieu Touzot, qui l'a annoncé, et j'avoue que c'est une très belle surprise. C'est un livre écrit par quatre copains, dans la bonne humeur et avec beaucoup de plaisir. Cinq copains si j'ajoute notre préfacier Pierre Dumousseau.

Des textes en français et en patois saintongeais, ou dans les deux langues, accompagnés par des dessins de Jean-claude Lucazeau. Voici ce qu'en dit la SPAC : « Sans péjorations, sans valorisations compensatrices, L'Air du pays sous titré Au soulail des Chérentes offre à entendre, dans un bilinguisme décomplexé, notre beau parler de Charentes, et croque au passage les Charentais dans des situations mêlant humour et tendres vérités. Préface de Pierre Dumousseau ».

Le 21 septembre, j'h'allons teurtous mette nous habits daû dimanche peur aller chercher nout' prix dans l' Poitou.

Maît Piârre

Nos lecteurs nous écrivent

La mise sur Facebook du « Boutillon de la mérine » a entraîné de nouveaux commentaires. Je passe rapidement sur les nombreux commentaires élogieux pour insister sur les propositions d'amélioration.

Michèle propose de changer de logo, et de mettre le drapeau de la Saintonge en haut de la page d'accueil.

Il faudrait, pour cela, ajouter le drapeau de l'Aunis et celui de l'Angoumois. Or il y a de nombreux sites ou blogs qui ont déjà adopté ces drapeaux ou l'un d'entre eux. Nous ne souhaitons pas, pour le moment, modifier une page d'accueil qui est notre image de marque. Nous restons attachés au Musée des Bujolières, appelé aussi Musée de la mérine, qui est le point de départ de notre aventure.

Une remarque que nous avons eue à plusieurs reprises, et qui est résumée par Arlette : « très bon journal, toujours un peu court, même au niveau des parutions ».

Nous redonnons la même réponse. Nous sommes un petit groupe de bénévoles qui avons d'autres activités (même si la plupart sont des retraités). Une parution tous les deux mois nous laisse du temps pour faire un journal de qualité. Vous remarquerez cependant que ce Boutillon n° 37 comporte 15 pages, ce qui devrait ravir ceux qui en demandent plus.

Philippe : « Pourquoi ne pas faire paraître un livre ou toute une histoire, qui seraient publiés à chaque Boutillon ».

Trop compliqué. Un livre ? Mais lequel ? Il faudrait l'autorisation de l'auteur. Et compte tenu de la cadence de

parution, les lecteurs risqueraient d'avoir oublié le fil de l'histoire. Nous privilégions les histoires courtes.

Willy : « ajouter une page spéciale pour découvrir des choses dans une région différente de la Charente ». Stéphane nous dit la même chose : « il y a de nombreux reportages à faire en France pour passionner les lecteurs charentais ... et ne pas se cantonner à notre joli pays ».

Nous sommes tous, au Comité de rédaction, charentais et notre objectif est de faire découvrir notre pays. Mais nous sommes également ouverts sur les autres cultures. C'est à nos lecteurs de nous envoyer des textes et nous jugerons. Alors à vos plumes !

Mélanie : « pourquoi ne pas présenter des reportages sous forme de vidéos, comme un documentaire de journal télé ? »

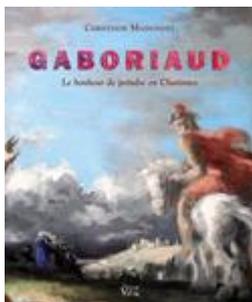
Il y a déjà de la vidéo dans notre journal. Mais un reportage, nous y pensons. Cependant nous ne voulons pas pénaliser les nombreux lecteurs qui n'ont pas la chance d'avoir internet et doivent se contenter d'une lecture « papier ».

Emmanuel : « il faudrait une page par Boutillon dédiée aux groupes folkloriques, avec des danses en vidéos ».

Feuilletez les numéros précédents, et vous verrez que c'est déjà fait. Nous avons consacré des articles aux groupes Aunis-Saintonge, la Pibole, les Déjhouqués, et dans le prochain numéro ce sont les Efourmighéas qui auront droit à un article.

Le webmaster

Un livre à vous conseiller Maît' Piârre



Josué Gaboriaud est né à Paris en 1883 et est mort à Saint Genis d'Hiersac en 1955. Il fut l'un des peintres qui, entre les deux guerres fondent l'École de Paris, basée sur un réalisme détaché des principaux mouvements de la première moitié du 20^{ème} siècle. Ses paysages, notamment, sont empreints de la douceur charentaise.

Christiane Massonnet signe un livre magnifique, Il y a longtemps que je voulais vous parler de cet ouvrage, voilà c'est chose faite.



J'ai choisi trois tableaux parmi les 148 reproductions du grand peintre figurant dans cet ouvrage.

Colonne de gauche : une huile sur isorel (collection particulière), et ci-dessus :

- une huile sur toile (Jeanne Neuville au col de fourrure) au Musée d'Angoulême,
- une huile sur toile de 1923, le chemin qui mène au pavillon de chasse (collection particulière).

Gaboriaud, le bonheur de peindre en Charentes, par Christiane Massonnet. Éditions du Croît vif, 22 euros.

<http://www.croitvif.com/nouveautes/ouvrage.html>

Les patoisants d'aneût

Chaque chouse en son temps (Jhustine)

Ah, n'on peu dire que l' roi étet pas leu cousin thiés deux là. Il'aliat parti en vouéyaghe organisé en car pendant thieuques jhor, et envec des émi peur dessus l'marché !



I l'aviat bin passé deux jhor à préparé les valise, à vouère si o manquéet reun ; quand on a quateur vingt z'an et qu'on va galopé d'l'aute coûté d'la France,

o s'aghit pas d'l'aissé les gueneuille darrière.

I l'étiat tellement excité qui l'aviat été deux heure de temps avant d's'endormi et qu'à trois heure d'au matin, i l'étiat déjha réveillé. Et que jh'te torne et que jh'te vire ! à n'in moument, ol a la bourghoise qui sent qu' son gars la gratochet dans l'échine.

« Bin, qu'é-t'au qui t'prends astheur qu'a dit »

« Ah, si tu savé qu'i répond, rin qu'à l'idée d'parti tous les deux au loin, o m'fet songhé à noute vouéyaghe de noce que jh'avons jhamais fét »

« Pense c'que tu veux qu'a dit, mais dort dont putout qu'me gratoché l'échine »

« Oui, mais ol é que jh' fét pas qu' z'y songhé, ol é qu'o doune des envie ! »

« Des envies ! eh bin, o manquet pu qu'thieu, astheur, vieux babouin. Tu sé, les envie, ol ét ine chouse, mais ol é amprès qu'o faut' assumé »

« Eh bin, jhustement, jh'seu prêt »

Résultat d'l'affaire, ol é qu'ine heure amprès, compiet'ment vanné, mes deux chrétien dormant' à poings feurmé et qu'i l'aviat pas entendu l'réveil sonner.

Les z'aute les z'avant attendu ine boune demi heure et final'ment, ol a f'lu qu' le car vienne kiacksouné d'vant chez zeu peur les sorti daû lit.

D'amprès qu'on entendet oraghé au travers d'la porte et qu'thieu paure yabe, qu'avait fét qu'son d'vouère, en a pris peur ses quate sou !

Peur un ancien paysan, i d'vret savouère que quand on a d' l'ouvrage forçyabe à feire, o faut prévouère ine boune et longue sieste darrière !!!

La LGV (La Nine)



Monsieur le Sous-Peurfet,
O-I é la târre de Chérente thi s'adeurse à vous. Dépeu qu' le gouvernement et la région avant v'lu fare la LGV, peur moé, o s'ri putout : LE GRAND VAUREUN jh'en ai groû su' le

thieûr.

Jhe seû coume :
éventrée, ébouillée, coume s'i m' teurpignant mon besot, thiéls grands câlins anvecque zeû machines de malheur,

Jhe seû coume :
dépenaillée, dépiautée, d' mes champs, d' mes veignes, d' mes palisses. Et voure qu' i-l irant nicher les ozias asteur ?

Jhe seû coume :
copée-t-en deux, échiâlée, dans n'in brût d'enfar qu' arrête jhamais, mon pau' thieûr sagne ,

écrabouillées, à bezâ nos fermes, nos jholies p'tites meisons d'aneu, oub' d'antan, jhetant à la rue des ghenses thi voulant peurtant resté chez zeû, qu'étiat p'tête beun naissus dans thiél endret,

dramée, gavnée ma piâ, mes arb', mes cochets, mes pabous, i sont si talemment cabochards thi sont foutus de v'ni groussi ent' les rails, à la vitesse qu'o l'ira, i-l arant daû mau à s'deurser, mé-t avis.

Que frons-jhi d'in monde voure la târre compte peur reun, peur gagner queuques minutes, jh' la gavagnons, o l'est peurtant lé qu' nous nourrit! A se rebiffe déjhà, o va p'tête beun duré

La neût, quand i sont teurtous partis, moé, la târre de Chérente, jhe m'en va groussi le fyeuve anvec mes pyeurs, o l'est à cause de thieû qu' a-l'é si jhaute asteur.

Le carnet (L'Ajhasse)

(Histouère Chti traduciounnée peur' Ajhasse).



Il avit point l'âr content, l' Amest !

- Zézé, vin là !!! Vin là tout d'suite !!!
- Vouai M'man !
- Zézé, qu'est-tou qu'thieu travail ?...Jhe vin d'trouver in carnet d'notes escolaires su ton bureau ?...Mais qu'est-tou qui s'passe ?...

- Mais... M'man
- Taise-te quand jh'te parle !! Malpoli, zéro en ortografe !!
- M'man, ch....
- Taise'te quand jh'te parle !! Mais qu'est-tou qui s'passe ?...2 en calcul !!! Zéro en istouère !! Zéro en géographie, mais qu'est-tou qui s'passe ?... Tu fais ine collacthion d'zéros ?...
- M'man
- Taise'te quand jh'te parle !! 2 en rédaction : in point peur l'encr' et in point peur le papier !! Bravo !!
- M'man, ol est.....
- Taise' te que jh' te dis !!!!! Tu caus'ras quand jh'arai fini ! Malpoli ! Jhe continue !! Jhe lis : « N'apprend pas ses leçons ! Fait l'imbécile en Kiâsse !! Se prend peur' la malice incarnée. Court pu souvent amprès les feuilles qu'amprès l'relais en ghimnastique ! ».....
- Mais qu'est-tou qui s'passe ?...T'as envie d'faire mourri ta mère ??? Ou quoué ??? Et là ?... Et là, alors !!! Ol est la s'rise su l'Macdo : « Va êt' renvouyé de l'école s'i continue de montrer la partie la pu charnue de soun' anatomie peur' faire rigoler toute la kiass pendant les cours d'éducathion saxuelle !!! »
- Mais qu'est-tou qui s'passe ?...Qu'est-tou qu'ol est, mais qu'est-tou qu'ol est que thiau travail ... ? Tu peux m'zou espl'iquer ?...Qu'est-tou qu't'as à répond' à thieu ?...Hein ? T'as envie d'faire mourri ta peur' mère ???
- M'man !! Tu m'l'aisses pas parler !!Ol est pas l'meun', thieu carnet d'notes, ol est thiaulà d'Papa qu' jh'ai r'trouvé en ranghant l' gueur'nier, anvec Grand-mère !...

Kétoukolé

Jhoël



Le Kétoukolé du N° 36, n'a pas laissé indifférent.

Trois lecteurs à l'oeil exercé ont reconnu un talbot (bois + chaîne) et des enfarjhes en fer ou cuir, il s'agit de l'Ajhasse (voir sa réponse ci-après)*, la cousine Jheanine, et le patoisant de Gémozac Paul Bailly.

Six autres étaient très proches.

Non ce ne sont effectivement pas des accessoires pour sado maso. Oui, ce sont donc des entraves, destinées à limiter les mouvements des pattes arrières ou avant des chevaux, boeufs, vaches, lorsque l'on voulait qu'ils se tiennent tranquilles durant les soins, le ferrage, la traite... le pâturage sans être obligés de les parquer ou de les attacher. Le bois avec la chaîne c'est un talbot. Les menottes en fer ou cuir, ce sont des *enfarjhes*.

Un petit plus pour les vaches. Lorsque j'étais enfant, je voyais passer les deux vaches de la vieille voisine Marie, qui allaient manger le long des routes. Celles-ci avaient quelquefois droit également à une entrave supplémentaire, sous la forme d'une corde à bedet qui reliait une corne à la patte opposée. On disait alors qu'elles étaient encoubaissées. Pauvres bêtes qui se traînaient avec 3 entraves en même temps, et dont la tête se tordait à chaque pas.

* "Peur le Kétoukolé, de là coume jhe zou voués, jhe creis beun qu'à gauche, ol est'in talbot, qu'on attachait au cou d'nos vaches peur pàs qu'al alliant tro vite su la route, peur les empêcher d'cauri coume des folles si a peurniant la mouche !...Pasqu'o leu tapait dans les oùs des pattes, et o les freinait, vous zou garantis !

O n'n'a qui leu mettiant des enfarghes, thieu l'attirail qu'est à dreite su la photo, en leus attachant les pattes l'ine à l'aute.. Mais thieu était putout peur les ânes, ou les ch'vaux au pré, m'est avis; o n'en n'a jhamais oyut chez nous ...

Peur la p'tite histouère, après, quand l'monde causiant d'ine drôlesse ou d'ine fame qu'avait l'air de vouloir galoper et d'lever la jhambe..., o n'en avait teurjhou in qui disait qu'o faurait zi mette in talbot ! (Et beun asteur, si o fallait met'in talbot à tous thiés chrétiens et thiés chrétiennes qu'allant dans l'agâs, peur n'en fabriquer peurtout, o n'en faurait des usines !!!! On pourrait quasiment résorber l'chômaghe !...)"

L'Ajhasse



Nouveau Kétoukolé.
Acheté récemment (1,5 euro) à la brocante du Gicq, près de Matha.
Alors, kétoukolé ? fonction ? nom ?

Une histoire de melons ...

C'est notre ami René Ribéraud qui nous raconte cette histoire véridique très savoureuse.



« Un jour, alors que j'avais plein de melons dans mon jardin, j'ai pris la décision d'en cueillir, et d'en mettre dans le coffre de ma voiture pour les distribuer aux gens du village.

Tout s'est bien passé, mes voisins étaient ravis de recevoir ces cucurbitacées gorgées de soleil. C'est alors que je suis arrivé dans

une maison où vivait une vieille femme que je connaissais bien.

- Je vous apporte des melons, lui dis-je.
- Jh'en veux pas, me répond-elle, jh'en ai point d' besoin.
- Ah bon ? Et pourtant j'en ai plein dans le coffre de ma voiture, vous en prendrez bien quelques uns !
- Non, non, jh'en veux pas.
- Mais prenez-en au moins un, lui dis-je.
- Bon, mais combien les vendez-vous ?
- Mais jh' les vends pas, jh' les donne !
- Ah, mais o fallait zou dire, jh' m'en vâ chorcher un panier, vous m'en doun' rez cinq ou six ! »

Notre ami Noéleon et son musée des Bujoliers viennent de faire l'objet d'un article dans le quotidien Sud-Ouest. Cochez ce lien : [Sud-Ouest](#)

Le prochain Boutillon paraîtra en octobre sous forme de numéro spécial consacré au dessinateur humoristique Pierre Barthélemy Gautier.

Le Boutillon de la Méridionale

Comité de rédaction

Guy Chartier (Jhustine)

Joël Lamiraud (Jhoël)

Noël Maixent (Noéleon)

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

Annette Pinard (Nénette)

René Ribéraud (Le vieux Durathieur)

Webmaster : Benjamin Péronneau (le fi à Piârre)

Contact : pperonneau@orange.fr ou noel.maixent@wanadoo.fr

Site internet : <http://journalboutillon.com/>